



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le 16 septembre 2016

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de Metz

La responsable de l'unité police de l'eau

à

Affaire suivie par Antoine SCHWARTZ
antoine.schwartzr@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 87

Société des autoroutes du Nord et de l'Est
de la France
Siège Social
Immeuble le Crossing
30 Boulevard Galieni
93130 Issy les Moulineaux

Objet : Dossier de déclaration concernant le renforcement d'une buse métallique (ouvrage A4B 425.3) de la SANEF

Réf : AS/SGMS

P.J : – 1 récépissé de déclaration
– 1 fiche descriptive des travaux

Monsieur,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

➤ **Le projet de renforcement d'une buse métallique corrodée et présentant des risques de stabilité et de sécurité, sur l'ouvrage d'art n°A4B 425.3 de la SANEF, permettant le franchissement du cours d'eau de la Zinsel du Sud au niveau de la commune de ZILLING par insertion d'une buse du type PVR au niveau de la buse existante.**

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau: **05 septembre 2016**
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : **57-2016 - 00367**
- Dossier réalisé par : **SANEF**

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le **«récépissé de déclaration»** clôturant son instruction administrative. Dès lors, vous **pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier**. Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.



Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Copie transmise pour information :
- ONEMA – Patrice MULLER

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE POTIER